



**HAL**  
open science

# Travailler, se loger et rompre l'isolement. Une jeunesse fragilisée et divisée par le premier confinement

Joanie Cayouette-Remblière, Élie Guéraud

## ► To cite this version:

Joanie Cayouette-Remblière, Élie Guéraud. Travailler, se loger et rompre l'isolement. Une jeunesse fragilisée et divisée par le premier confinement. Jeunesses, Presses de Sciences Po, pp.103-119, 2022, 10.3917/scpo.amsel.2022.01.0103 . hal-03594984

**HAL Id: hal-03594984**

**<https://uca.hal.science/hal-03594984>**

Submitted on 3 Mar 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Travailler, se loger et rompre l'isolement. Une jeunesse fragilisée et divisée par le premier confinement

Joanie Cayouette-Remblière<sup>1</sup> et Élie Guéraud<sup>2</sup>

« L'université s'inquiète pour la "génération Covid"<sup>3</sup> », « Étudiants et jeunes diplômés victimes de la crise du Covid<sup>4</sup> », « Génération covid, la grande déprime des étudiants<sup>5</sup> », ou encore « Les étudiants touchés de plein fouet par la crise du Covid<sup>6</sup> »... : au fil des confinements successifs, la presse nationale s'est largement faite l'écho des difficultés économiques et psychologiques des étudiants. Si ces difficultés ne peuvent être niées ni même euphémisées, cette focalisation sur la jeunesse étudiante a cependant contribué à laisser dans l'ombre d'autres fractions de la jeunesse, en particulier populaires, dont la vulnérabilité à l'aube de cette crise sanitaire et sociale était pourtant grande (Beaud, Mauger et Weber, 2017). Ce biais dans le traitement médiatique et politique des conséquences de cette crise sur la jeunesse n'est pourtant pas une surprise ; il s'inscrit dans le processus historique, initié durant la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle et analysé par Jean-Claude Chamboredon (1991), à travers lequel « l'étudiant » s'est peu à peu imposé dans les représentations collectives sur d'autres figures populaires de la jeunesse, notamment celles de l'« apprenti » ou du « jeune travailleur ». Sans être nouvelle, cette focalisation interroge à l'heure des premières analyses des conséquences de la crise de la Covid-19 : le cas des étudiants ne masquerait-il pas une précarité plus diffuse et surtout plus durablement installée, en somme structurelle et non conjoncturelle, accentuée et révélée par la pandémie ? Comment cette fragilisation se décline-t-elle au sein des différentes fractions de la jeunesse ?

S'il est communément admis que l'emploi et les revenus constituent des domaines déterminants pour apprécier la position et les difficultés sociales, il est moins évident de les saisir par les conditions de logement et les relations sociales. Toutefois, ces deux dernières dimensions prennent une acuité particulière au printemps 2020, lorsque les sorties hors motifs impérieux sont limitées à une heure et à un rayon d'un kilomètre. Disposer de conditions de logement confortables et d'un espace à soi, avoir accès à un espace extérieur, connaître et pouvoir rencontrer, aider ou solliciter des voisins proches sont autant de ressources sociales qui, si elles peuvent être compensées par une intégration dans d'autres lieux et d'autres sphères en temps ordinaire, deviennent décisives lors du premier confinement. Interroger tout à la fois les scènes professionnelle et résidentielle ainsi que les sociabilités met en lumière leur articulation.

Cette contribution entend également discuter des vulnérabilités propres à la jeunesse autant que des inégalités qui la divisent et imposent aux sociologues d'en penser les clivages internes, qu'ils soient de classe (Mauger, 2001), de genre (Amsellem-Mainguy, 2021 ; Clair, 2015), ethno-raciaux (Marlière, 2008) ou territoriaux (Coquard, 2019 ; Laferté et Weber, 2019). En ce sens, il apparaît que, aussi exceptionnelle soit la crise que nous traversons, celle-ci amplifie davantage qu'elle ne brouille les rapports sociaux qui structurent notre société (Lambert et Cayouette-Remblière, 2021). Elle exacerbe notamment des inégalités de classes et de générations qui étaient d'ores et déjà en augmentation depuis le début des années 2000 (APUR, 2020 ; Bugeja-Bloch, 2013 ; Delmas et Guillauneuf, 2020 ; Mora,

---

<sup>1</sup> Sociologue et responsable de l'unité de recherche Logement, inégalités spatiales et trajectoires de l'Ined.

<sup>2</sup> Maître de conférences en sociologie à l'Université Clermont Auvergne, membre du Laboratoire d'Études Sociologiques sur la Construction et la Reproduction Sociales, chercheur associé à l'Ined.

<sup>3</sup> *Le Monde*, 19 mai 2020.

<sup>4</sup> *Le Figaro*, 25 mai 2020.

<sup>5</sup> *Le Figaro*, 21 janvier 2021.

<sup>6</sup> *L'Humanité*, 30 avril 2021.

2018). L'enquête Coconel « Logement et Conditions de vie », portée par l'Ined dans le cadre d'un large partenariat et réalisée au cœur du premier confinement de 2020 (encadré 1), saisit ainsi l'inertie de l'ordre social au-delà de la crise, notamment en termes d'inégalités inter- et intragénérationnelles, comme cette contribution entend rendre compte.

La première partie de ce chapitre objective l'ampleur de la fragilisation des 18-29 ans sur les scènes professionnelle et résidentielle mais aussi dans leurs relations sociales. Au-delà d'une lecture générationnelle des inégalités révélées par la crise sanitaire, nous montrons ensuite l'importance de considérer l'hétérogénéité de cette catégorie. La distinction de quatre fractions de la jeunesse restitue un éventail de situations au sein desquelles la condition étudiante coexiste avec d'autres manières de faire jeunesse durant ce premier confinement.

#### Encadré 1. Méthodes et données

L'enquête Coconel « Logement et Conditions de vie » a été réalisée par l'Ined, dans le cadre d'un partenariat avec le consortium Coconel (VITROME IHU Méditerranée Infection, CIC Cochin-Pasteur, EHESP, ORS Paca), l'Agence nationale de la recherche (ANR), l'Institut de recherche pour le développement (IRD), l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) et l'Institut français d'opinion publique (IFOP). Un échantillon de 2 003 personnes, représentatif des adultes résidant en France métropolitaine, a été tiré selon la méthode des quotas (âge, sexe, éducation, groupe socioprofessionnel, région et catégorie de commune). L'enquête s'est déroulée par internet du 30 avril au 4 mai 2020, après six semaines de restrictions particulièrement strictes et avant le début du déconfinement. Elle porte sur la situation avant et pendant le confinement et aborde différents thèmes : logement et conditions de vie ; emploi et conditions de travail ; enfant et relations intra-familiales ; voisinage et sentiment d'isolement. La classe d'âge des « jeunes », qui réunit les adultes de 18 à 29 ans, représente un total de 334 individus. Le questionnaire de cette enquête n'ayant pas été construit spécifiquement en vue d'une focalisation sur la jeunesse, certaines données pourtant utiles à en saisir l'hétérogénéité n'ont malheureusement pas été collectées, à l'instar de l'origine sociale ou encore des filières d'enseignement supérieur poursuivies.

### **Une fragilité sociale, professionnelle et matérielle pendant le premier confinement**

Si la jeunesse a été particulièrement affectée par la pandémie de Covid-19, les conséquences sociales et économiques du premier confinement ne sont pas identiques selon que l'on place la focale sur l'emploi, le logement ou encore les relations amicales et familiales. En appréhendant ces différentes dimensions de la vie sociale des individus, l'enquête Coconel « Logement et Conditions de vie » rend compte du caractère cumulatif des fragilités éprouvées par les jeunes, que le retour chez les parents et les reconfigurations résidentielles, fréquentes parmi ces derniers, ont pu en partie atténuer.

#### ***En première ligne face à la rétractation du marché du travail***

Sur le front de l'emploi, les jeunes de 18 à 29 ans sont particulièrement affectés par la rétractation du marché du travail, très importante durant le premier confinement<sup>7</sup> (Barhoumi *et al.*, 2020) : 43 % des jeunes en emploi se sont arrêtés de travailler, contre 32 % des autres tranches d'âge. Cette différence est en partie liée à la plus grande fréquence des contrats précaires parmi eux (43 % des jeunes en emploi

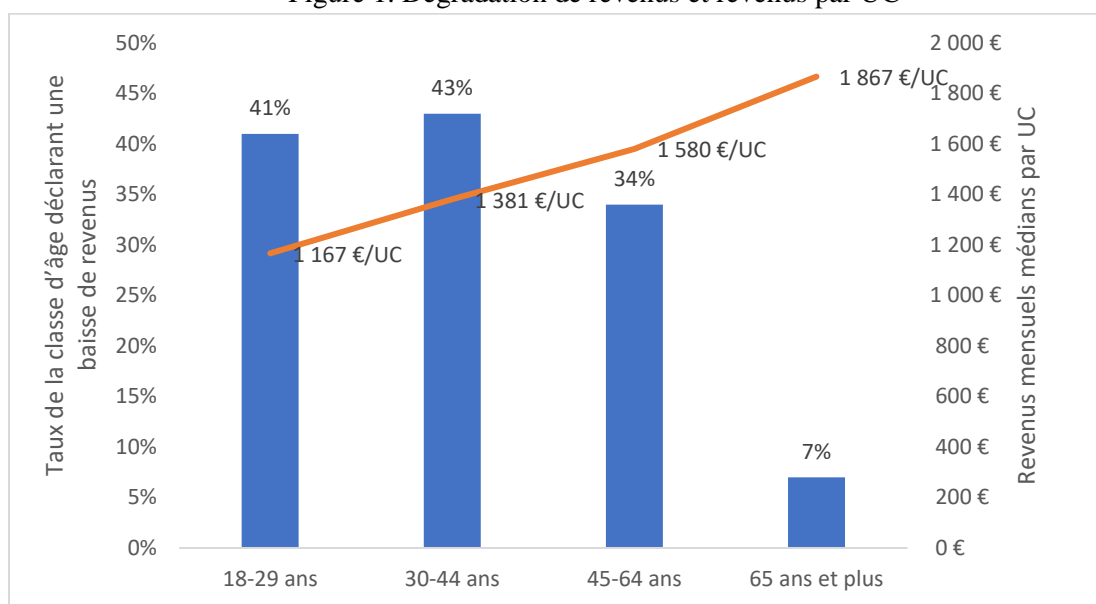
---

<sup>7</sup> À court terme, l'ampleur de cette rétraction est considérable : le PIB a chuté de 5,9 % au premier trimestre 2020, et de 13,8 % au deuxième trimestre 2020 (source : Insee).

étaient en CDD ou en intérim, contre 26 % des 30-44 ans et 22 % des 45-65 ans), et à tous âges, les salariés en contrats précaires sont davantage mis à l'arrêt que les autres. Mais l'écart avec les autres tranches d'âge est également accentué par le fait que, parmi les personnes en contrat précaire, l'arrêt du travail est encore plus important chez les jeunes (respectivement 56 %, 44 % et 36 % pour les trois tranches d'âge considérées).

En conséquence, les pertes de revenus ont été plus importantes pour les 18-29 ans : 41 % d'entre eux sont concernés contre 31 % de la population de notre enquête. En revanche, les 30-44 ans n'ont pas été épargnés et font l'expérience d'une baisse de leurs revenus dans une proportion équivalente (43 %), ce qui s'explique à la fois par le fait qu'ils sont plus souvent en couple (les chances de perdre des revenus à l'échelle du ménage sont d'autant plus grandes que le nombre d'actifs en son sein est important) et que leurs revenus dépendent moins des solidarités privées (aide des parents) et publiques (bourse étudiante, APL, prime d'activité, etc.). Les actifs de 45 à 64 ans et les 65 ans et plus sont ceux qui ont été les plus protégés, respectivement 34 % et 7 % connaissent une perte de revenus. De surcroît, ces baisses, même lorsqu'elles apparaissent en proportions équivalentes, interviennent sur des revenus très inégaux, au détriment des jeunes : le niveau de vie médian des 18-29 ans est en effet de 1 167 €/unité de consommation (UC)<sup>8</sup> contre 1 381 €/UC parmi les 30-44 ans, 1 580 €/UC parmi les 45-64 ans et 1 867 €/UC parmi les 65 ans et plus (figure 1).

Figure 1. Dégradation de revenus et revenus par UC



Source : enquête Coconel « Logement et Conditions de vie » (Ined, Consortium Coconel).

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 18 ans et plus.

Lecture : le niveau de vie médian des 18-29 ans est 1 167 €/UC. 41 % de cette tranche d'âge déclare avoir perdu des revenus depuis le début du confinement.

### ***Des conditions de logement moins favorables compensées par un changement de domicile plus fréquent***

Les jeunes disposent, par ailleurs, de conditions de logement moins favorables que les autres tranches d'âge. Leurs statuts d'occupation sont moins protecteurs et dépendent plus fréquemment des solidarités familiales. Ils sont beaucoup moins propriétaires (28 % contre 60 % des 30-44 ans et des 45-64 ans, et

<sup>8</sup> L'unité de consommation est une unité de mesure permettant de rapporter le revenu au nombre de membres du ménage en prenant en compte les effets d'échelle. Le premier adulte vaut 1, chaque personne supplémentaire de 14 ans et plus vaut 0,5 et chaque enfant de moins de 14 ans, 0,3.

77 % des plus de 65 ans). Leur situation modale (un tiers) est d'être locataire dans le privé. En outre, leurs logements sont moins confortables : ils ont moins tendance que les autres tranches d'âge à vivre dans une maison (56 % contre 57 % des 30-44 ans, 64 % des 45-64 ans et 69 % des plus de 65 ans), à avoir accès à un espace extérieur (respectivement 82 %, 87 %, 90 % et 95 %), et disposent d'un nombre médian de mètres carrés par personne plus faible, bien que cette situation concerne aussi les 30-44 ans (respectivement 30 m<sup>2</sup>, 29 m<sup>2</sup>, 42 m<sup>2</sup> et 51 m<sup>2</sup>).

Les jeunes constituent, en outre, la classe d'âge la plus concernée par des difficultés à payer son logement (19 % contre 12 % pour l'ensemble de la population). À nouveau, l'écart avec les 30-44 ans se révèle toutefois mince (17 %) et permet de mesurer combien les difficultés liées au logement concernent en réalité l'ensemble des personnes nées après 1975, ce qui s'explique à la fois par des effets de position dans le cycle de vie (les 30-44 ans sont plus souvent parents) mais aussi de génération (date d'entrée sur le marché du logement). L'importance des difficultés rencontrées par les jeunes est cependant minorée par la part de celles et ceux qui vivent chez leurs parents et qui, de fait, ne sont pas encore entrés sur le marché du logement.

Ces conditions de logement moins favorables expliquent en partie la plus grande tendance des 18-29 ans à avoir changé de domicile durant le premier confinement, près d'un quart des 18-29 ans contre seulement 7 % de l'ensemble de la population. Parmi eux, les 18-24 ans ont été particulièrement concernés puisqu'un tiers d'entre eux a quitté son domicile habituel. Ce départ concerne davantage ceux qui résident seuls habituellement (46 %) et moins ceux qui vivent en couple, en colocation ou encore chez leurs parents (20 %). En additionnant ces départs du logement habituel aux changements de composition du foyer, les reconfigurations résidentielles ont, en définitive, concerné un tiers des 18-29 ans (39 % des 18-24 ans et 19 % des 25-29 ans). Elles ont permis de réduire la fréquence des situations de surpeuplement<sup>9</sup> des 18-29 ans, de 29 % en temps normal à 23 % durant le confinement.

### ***Un ancrage résidentiel et des pratiques de voisinage plus modestes, sauf pour les jeunes qui ont changé de logement***

Sans surprise, les jeunes ont une très faible ancienneté résidentielle. Le nombre médian d'années d'installation est de 2 pour les 18-29 ans contre 5 pour les 30-44 ans, 12 pour les 45-64 ans et 21 pour les plus de 65 ans. Ce résultat masque cependant une importante variabilité parmi les 18-29 ans (l'écart-type est de 7 ans), qui s'explique par le fait que 38 % d'entre eux vivent chez leurs parents et déclarent ainsi une ancienneté résidentielle plus importante (la médiane s'élève pour ces derniers à 8 années).

Malgré cette hétérogénéité de situations, les jeunes connaissent beaucoup moins souvent un voisin (28 % contre en moyenne 45 % de l'ensemble de la population) et ont un peu moins souvent un ami (26 % contre 31 %) dans le rayon d'un kilomètre autour de leur logement habituel. Au total, ils sont 41 % à ne connaître personne dans ce périmètre contre 42 % des 30-44 ans, 32 % des 45-64 ans et 24 % des plus de 65 ans. Les jeunes ont, par ailleurs, rendu et reçu moins de services pendant le confinement. Si les 18-29 ans se tiennent déjà davantage à l'écart de ces pratiques que les autres tranches d'âge en temps normal (40 % contre 46 % pour l'ensemble de la population), l'écart s'est accentué durant le confinement (35 % contre 47 %), témoignant d'une redirection des échanges de services vers les personnes âgées (Lambert *et al.*, 2020).

Là encore, le départ du domicile habituel a pu représenter une manière de faire face à ce déficit d'ancrage et de relations sociales. Sont partis celles et ceux qui étaient en effet les moins anciennement établis dans leur quartier de résidence (la médiane se situe à 1 an d'ancienneté contre 3 ans pour ceux qui sont restés) et qui avaient moins de relations familiales à proximité de leur logement habituel (seuls

---

<sup>9</sup> Le surpeuplement désigne toute situation où les membres du ménage disposent de moins de 18 m<sup>2</sup> par personne, ou moins de 25 m<sup>2</sup> pour une personne seule.

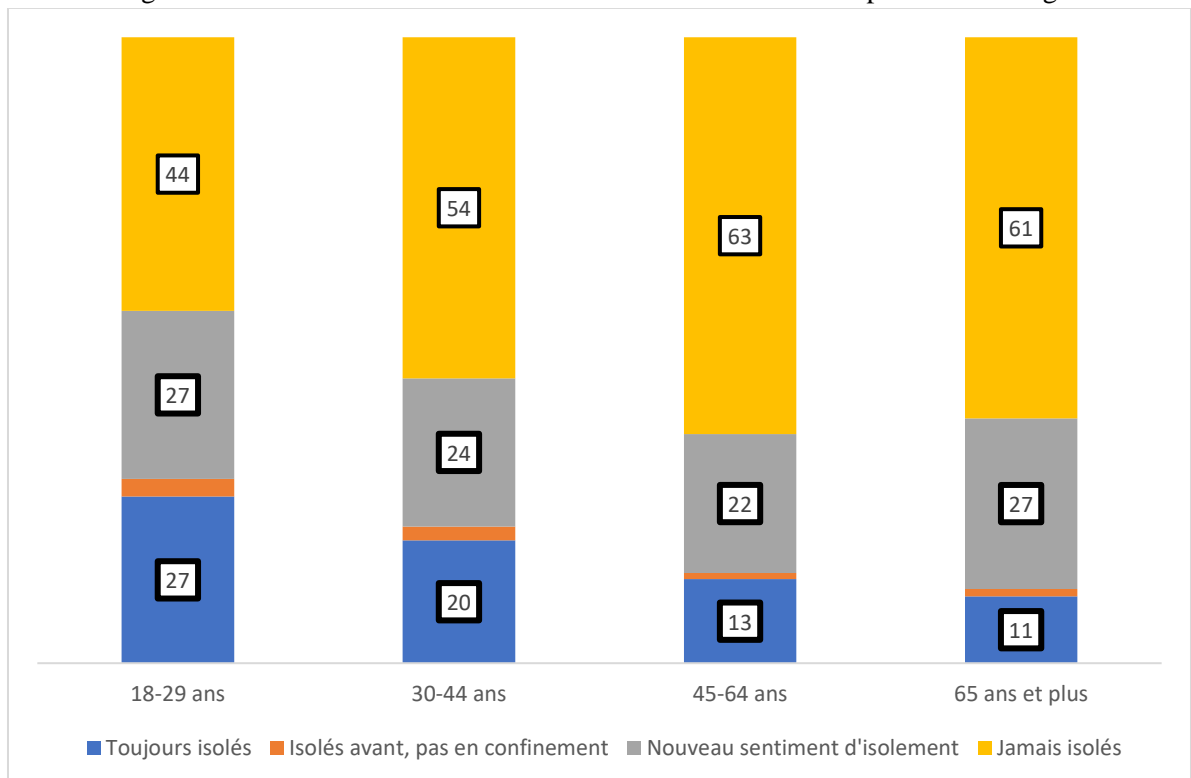
18 % de celles et ceux qui sont partis avaient un membre de leur famille à proximité, contre 28 % de celles et ceux qui sont restés). Si les jeunes qui ont quitté leur logement habituel échangeaient presque autant de services que les autres avant le confinement (38 % contre 40 %), ils s'investissent davantage dans ces pratiques dans leur logement de confinement (42 % contre 35 %).

### ***De l'isolement au sentiment d'isolement : un phénomène générationnel***

Cet isolement objectif s'accompagne d'un sentiment de mal-être accru chez les jeunes. Ces derniers ont en effet plus tendance à déclarer se sentir isolés dans leur logement et leur quartier, à la fois en temps ordinaire (27 % des 18-29 ans, 20 % des 30-44 ans, 13 % des 45-64 ans et 11 % des 65 ans et plus) mais aussi à l'occasion du confinement (respectivement 27 % contre 24 % pour l'ensemble de la population d'enquête) (figure 2). En outre, les jeunes déclarent davantage traverser quotidiennement au moins une période difficile, c'est le cas de 69 % des 18-29 ans contre 61 % des 30-44 ans, 45 % des 45-64 ans et des plus de 65 ans. Si l'ensemble des périodes de la journée sont plus souvent mentionnées comme difficiles par les jeunes que par les autres, l'écart le plus important est constaté pour l'après-midi, considéré comme difficile par 41 % des 18-29 ans contre 32 % de l'ensemble de la population. Notons, enfin, que l'examen des différences de genre révèle que le phénomène est plus marqué parmi les jeunes femmes, pour lesquelles l'expérience de confinement va plus fréquemment de pair avec une intensification du travail domestique (Charlap et Grossetti, 2021 ; Safi *et al.*, 2020).

Moins souvent en emploi stable, confinés dans des logements plus exigus et moins confortables, mais aussi davantage isolés, les jeunes, dont la vulnérabilité était déjà largement documentée avant la crise sanitaire de la Covid-19 (Beaud, Mauger et Weber, 2017), constituent la classe d'âge la plus affectée par les conséquences sociales, matérielles et économiques du premier confinement. Pour autant, certaines lignes de clivage se dessinent au sein de cet ensemble hétérogène.

Figure 2. Évolution du sentiment d'isolement en barre cumulée par tranche d'âge



Source : enquête Coconel « Logement et Conditions de vie » (Ined, Consortium Coconel).  
 Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 18 ans et plus.

Lecture : 27 % des 18-29 ans se déclarent isolés avant et pendant le confinement.

Remarque : ont été exclus de l'analyse ceux qui ont déclaré ne pas savoir sur les deux périodes, soit 2,5 % de la population.

## Une jeunesse divisée

Si la crise de la Covid-19 a fragilisé la jeunesse en tant que classe d'âge, elle a également révélé ses lignes de fracture et de division, mettant une nouvelle fois en évidence l'hétérogénéité de ce groupe social (Bourdieu, 1984).

### Encadré 2. Approcher statistiquement l'hétérogénéité de la jeunesse

Afin de mettre à l'épreuve de l'analyse l'hypothèse d'une hétérogénéité de la jeunesse, nous avons d'abord réalisé des analyses de données exploratoires (analyses de correspondances multiples et classifications ascendantes hiérarchiques) à partir de différents principes de variation qui concernent particulièrement les 18-29 ans (la situation scolaire et/ou professionnelle, la configuration du ménage ordinaire, le niveau de diplôme, l'avancée en âge...). Ces analyses ont mis en évidence le poids du statut scolaire ou professionnel, éventuellement modulé par le niveau de diplôme, et distinguent quatre groupes de jeunes :

- Les « autonomes » (26 %) : ils sont en emploi stable (CDI ou fonctionnaire) et ont presque toujours quitté le domicile parental.
- Les « travailleurs précaires » (24 %) : ils sont souvent en emploi, mais disposent de contrats courts ou de conventions de stage.
- Les « étudiants » (30 %) : bien qu'hétérogènes en leur sein par les niveaux et types de formation, ils partagent un statut temporaire et faiblement rémunérateur, et ne peuvent que rarement ou difficilement être autonomes (61 % vivent chez leurs parents).
- Les « chômeurs peu (ou pas) diplômés » (20 %) : ni en études ni en emploi au moment où éclate la pandémie, ils se caractérisent également par leur faible niveau de diplôme (inférieur ou égal au baccalauréat). La moitié d'entre eux a déjà travaillé, en tant qu'employé ou ouvrier.

Tableau 1. Quatre groupes de jeunes et leurs caractéristiques

	Autonomes	Travailleurs précaires	Étudiants	Chômeurs peu diplômés
<b>Caractéristiques socio-démographiques</b>				
% de femmes	56	56	78	79
Âge moyen	25,4 ans	23,6 ans	20,4 ans	23,9 ans
% de cadres et professions intermédiaires (emploi actuel ou dernier emploi)	41	18	0	3
<b>Couple et parentalité</b>				
% Enfants à charge	23	9	3	37
% Vivent en couple cohabitant	61	33	12	52
% En couple non cohabitant	13	11	24	21
<b>Configurations familiales en temps ordinaire (% en colonnes)</b>				
Vit seul	25	16	21	4

Vit chez ses parents (ou d'autres membres de la famille)	10	42	61	37
Vit en couple, en colocation ou dans une autre situation	65	42	18	59
Niveaux de diplôme (% en colonnes)				
Aucun diplôme, brevet, CAP ou BEP	30	45	8	70
Bac	20	19	58	30
Bac+2 ou bac+3	24	12	26	0
Au-delà de bac+3	25	25	9	0
Situation professionnelle au 1 <sup>er</sup> mars 2020 (% en colonnes)				
Étudiant, élève ou lycéen	0	0	100	0
En emploi, CDI ou fonctionnaire	100	0	0	0
En emploi, CDD, intérim, stage, apprentissage, indépendants	0	90	0	0
Ni étudiant, ni en emploi	0	10	0	100
Caractérisation du ménage				
Revenu médian du ménage ordinaire par unité de consommation (en € mensuels)	1 611	1 042	846	800
% de ménages à dominante cadre ou intermédiaire*	29	27	4	7
% de ménages à dominante employée ou indépendante*	41	34	19	33
% de ménages à dominante ouvrière ou composés d'un employé ou ouvrier*	28	30	16	32
% de ménages composés uniquement d'inactifs*	1	9	61	29

\* Parmi celles et ceux qui ne vivent pas chez leurs parents.

Source : enquête Coconel « Logement et Conditions de vie » (Ined, Consortium Coconel).

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 18 à 29 ans.

Lecture : 56 % des jeunes de la catégorie « Autonomes » sont des femmes.

### ***Les « autonomes » : des jeunes relativement protégés mais pas moins isolés***

Légèrement plus âgés que les autres groupes de jeunes, les « autonomes » apparaissent de prime abord comme la catégorie de la jeunesse la plus protégée au moment où éclate la pandémie de Covid-19. Grâce à leur CDI ou leur statut de fonctionnaire, ils bénéficient d'une plus grande stabilité professionnelle que les autres, ont acquis un logement autonome pour lequel ils sont plus d'un tiers (37 %) à être en accession à la propriété. Situé plus souvent que pour les autres groupes dans les grandes agglomérations, ce logement est également mieux doté, à la fois en termes d'espaces extérieurs (seul 14 % du groupe en est dépourvu) et de surface par habitant (médiane de 40 m<sup>2</sup> par personne, contre 26 pour les autres groupes de jeunes). Les « autonomes » sont enfin plus souvent en couple cohabitant (61 %) ou non cohabitant (13 %), et près d'un quart d'entre eux est parent.

C'est donc bien par le passage de ces seuils professionnels, résidentiels et conjugaux que Cécile Van de Velde (2008) identifie comme déterminants de l'entrée dans l'âge adulte que le groupe des « autonomes » se distingue des autres. Dans le même temps, il se révèle socialement clivé, entre ceux qui n'ont pas atteint le bac (30 %) et les autres qui sont diplômés d'un bac+5 ou plus (25 %), ou alors entre ceux qui, du fait de leur situation professionnelle et de celle de leur conjoint, vivent dans un ménage

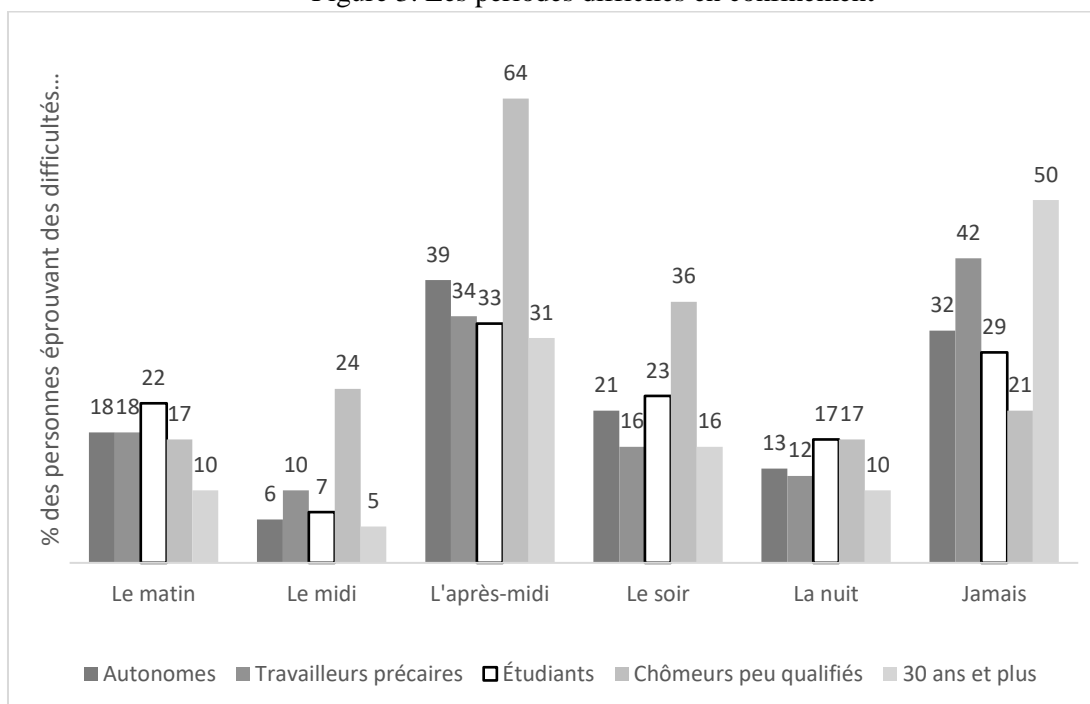


à dominante cadre ou intermédiaire (29 %, soit deux points de plus que la moyenne des ménages français), et les autres qui vivent dans un ménage moins doté, à dominante ouvrière ou composé d'un employé ou ouvrier sans conjoint ou avec inactif (28 %, soit neuf points de moins que la moyenne des ménages français). Le poids de l'avancée vers l'âge adulte est cependant déterminant en ce qui concerne les revenus dont dispose leur ménage avant la pandémie : les « autonomes » déclarent un revenu médian de 1 611 €/UC, contre 1 167 €/UC pour l'ensemble des 18-29 ans.

Les protections sociales et professionnelles que les « autonomes » ont acquies avant la pandémie les protègent sur le plan de l'emploi : ils ont davantage continué à travailler (68 % contre 58 % de l'ensemble des jeunes), dans des proportions comparables aux autres tranches d'âge. Ils se distinguent cependant des générations plus âgées en ce qui concerne les pertes de revenus au niveau du ménage (45 %) et la crainte de perdre leur logement au cours de la prochaine année (12 %), un paradoxe qui pourrait révéler que même quand une certaine stabilité est acquise au niveau individuel, elle reste fragile au niveau des ménages (les conjoints n'ont probablement pas toujours atteint la même stabilité professionnelle que l'enquêté).

Autonomes mais jeunes, celles et ceux qui ont été classés dans ce groupe partagent avec leur classe d'âge un faible ancrage dans leur quartier de résidence. En effet, deux « autonomes » sur trois vivent dans leur logement depuis quatre ans ou moins, et ils sont beaucoup moins nombreux que les générations plus âgées à connaître un voisin (24 %) ou à avoir un ami (21 %) dans un rayon d'un kilomètre autour de leur domicile. Près d'un « autonome » sur deux (45 %) ne connaît même personne dans ce périmètre. Pour autant, parce qu'ils vivent en couple, parce que leur emploi et/ou celui de leur conjoint se sont souvent poursuivis pendant le confinement et parce qu'ils disposent de conditions de logement plus confortables que les autres groupes, les « autonomes » constituent la frange de la jeunesse qui a le moins quitté son domicile au printemps 2020. Ces conditions de vie plus confortables ne les protègent cependant pas du sentiment d'isolement, en temps ordinaire (26 %) comme en temps de confinement (55 %), ni du fait de connaître une période difficile au cours de la période (le plus souvent l'après-midi) (cf. figure 3).

Figure 3. Les périodes difficiles en confinement



Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 18 ans et plus.

Source : enquête Coconel « Logement et Conditions de vie » (Ined, Consortium Coconel).

### ***Les travailleurs précaires : relativement protégés par des solidarités familiales***

Un peu plus jeunes, les « travailleurs précaires » se caractérisent par leur contrat de travail (les deux tiers sont en contrats courts de type CDD ou intérim, un quart est sous statut d'indépendant et les autres ne sont pas en emploi). Cependant, leur faible niveau de diplôme (45 % n'ont pas le bac), les emplois qu'ils exercent (ils sont moins souvent cadres ou de professions intermédiaires que les « autonomes ») et leur niveau de vie médian proche du seuil de pauvreté les rapprochent des classes populaires. Ils se distinguent également par la configuration de leur ménage avant la pandémie : 42 % résident chez leurs parents et seul un tiers vit en couple cohabitant, les autres étant en colocation ou vivant seuls.

Les « travailleurs précaires » forment le groupe le plus affecté par la pandémie sur le plan matériel : 49 % d'entre eux se sont arrêtés de travailler et autant déclarent que leur ménage a perdu des revenus. Parmi celles et ceux qui disposaient d'un logement autonome avant la pandémie, un quart craint de le perdre au cours de la prochaine année.

Leur déstabilisation est cependant atténuée par des solidarités familiales ou amicales, déjà actives avant la crise pour les nombreux « travailleurs précaires » qui résidaient chez leurs parents, et déployées pendant le premier confinement pour le quart des autres qui rejoint le domicile d'un membre de leur famille ou d'un ami, si bien que plus d'un jeune « travailleur précaire » sur deux est hébergé pendant le confinement<sup>10</sup>. Cette situation leur permet *in fine* de bénéficier de conditions de confinement relativement confortables : ils ont le plus tendance à être dans une maison (63 %) et 82 % bénéficient d'un espace extérieur. Plus faible que pour les « autonomes », la surface dont ils bénéficient (médiane à 31 m<sup>2</sup> par personne) reste acceptable dans ces conditions. Affectés matériellement, les « travailleurs précaires » apparaissent ainsi, grâce à ces solidarités, relativement préservés sur le plan psychologique : ils forment le groupe le moins isolé (plus de la moitié ne se déclare isolé ni en confinement ni en temps ordinaire) et ils déclarent bien moins de périodes difficiles que les autres groupes (cf. figure 3).

### ***Les étudiants : moins déstabilisés que les autres fractions de la jeunesse au printemps 2020***

Le premier confinement a impliqué la fermeture des universités, écoles et autres établissements de l'enseignement supérieur. Il a renvoyé les étudiants, mais aussi les écoliers, collégiens et lycéens, à une continuité pédagogique plus ou moins possible, encadrée et exigeante en fonction des cursus, ressources et institutions (Bonnery et Douat, 2020). Il a aussi vu s'interrompre certains emplois étudiants. Pourtant, parce qu'ils s'appuient déjà en temps normal sur des solidarités privées (familiales) ou publiques (bourses) qui n'ont guère été impactées par la crise, les étudiants sont moins déstabilisés matériellement que les autres groupes<sup>11</sup>. En outre, peut-être parce que leurs difficultés apparaissent moins pressantes que pour d'autres qui seraient plus directement fragilisés économiquement, ou parce qu'ils restent rarement seuls pendant le premier confinement, les étudiants interrogés – dont les parents forment des ménages en moyenne plus dotés que la moyenne française – déclarent moins de pénibilité psychologique que les « autonomes » et les « chômeurs peu diplômés ».

Si 39 % des étudiants enquêtés vivent seuls, en couple ou en colocation en temps ordinaire, la moitié d'entre eux rejoignent de la famille ou des amis à l'annonce du confinement. En considérant également la forte proportion de celles et ceux qui vivaient déjà chez leurs parents, on comprend que les étudiants bénéficient de logements de confinement relativement privilégiés, souvent en maison (62 %) et dotés d'un espace extérieur (83 %). Le coût à en payer est l'expérience nouvelle d'une coprésence dans le

---

<sup>10</sup> Papuchon observait dès 2014 que les transferts familiaux tendent à augmenter pendant les crises (2014).

<sup>11</sup> Seuls 31 % des étudiants déclarent que leur ménage a perdu des revenus, et ce taux est plus faible pour les étudiants ayant quitté le domicile parental (27 %).

domicile en journée qui concerne 39 % des étudiants : au printemps 2020, ce sont ainsi 85 % des étudiants qui sont présents avec au moins une autre personne à l'intérieur de leur domicile en journée, contre 76 % des jeunes et 71 % des autres tranches d'âge. Cette coprésence, conjuguée à un plus fort ancrage résidentiel que tous les autres groupes de jeunes, explique le moindre sentiment d'isolement des étudiants par rapport aux autres groupes : un étudiant sur deux ne se déclare isolé ni en temps ordinaire, ni en temps de confinement. Si ces résultats peuvent sembler contre-intuitifs à considérer la focalisation médiatique sur cette fraction de la jeunesse, la moindre déstabilisation des étudiants, observée en moyenne en ce printemps 2020<sup>12</sup>, ne doit pas occulter leur dépendance aux différentes formes de solidarité et donc, en filigrane, la précarité de celles et ceux qui ne peuvent en bénéficier.

### *Les chômeurs peu diplômés : les oubliés de la crise*

L'insertion professionnelle est partie intégrante de la jeunesse. Dans un contexte de chômage de masse et d'augmentation de la précarité, les trajectoires d'insertion professionnelle heurtées, ponctuées de périodes d'arrêts, de recherche d'emploi, voire d'inactivité temporaire, sont de plus en plus fréquentes (Épiphane *et al.*, 2019). Ainsi, au moment où éclate la pandémie en mars 2020, ce sont 20 % des 18-29 ans de notre enquête qui ne sont ni en emploi, ni en études, et qui ne disposent que de peu (ou pas) de certification à faire valoir sur le marché du travail (diplôme de niveau bac ou moins). Âgés de 23,9 ans en moyenne, les « chômeurs peu diplômés » sont nombreux (52 %) à vivre en couple cohabitant et sont même plus du tiers à avoir des enfants à charge. Ils sont également 37 % à vivre chez leurs parents, une proportion comparable aux « travailleurs précaires ». Leur ménage dispose de faibles revenus (800 € mensuels/UC) et se situe au bas de la hiérarchie socioprofessionnelle. Si un « chômeur peu diplômé » sur deux a déjà travaillé, c'est toujours en tant qu'employé ou ouvrier. Ils résident par ailleurs davantage dans les espaces ruraux et constituent le groupe de jeunes le plus souvent logé en logement social (32 %).

Bien que n'étant pas eux-mêmes en emploi avant la crise sanitaire, les « chômeurs peu diplômés » voient leurs faibles revenus s'amoinrir encore dans 39 % des cas, probablement parce que leurs conjoints ont eux-mêmes dû réduire leur activité. Sans obligation professionnelle, faiblement ancrés dans leur quartier (tant en matière d'ancienneté que d'entourage puisqu'il s'agit du groupe qui déclare le plus souvent [56 %] ne connaître personne dans un rayon d'un kilomètre et rendre et recevoir le moins de services dans leur voisinage), ils sont ceux qui quittent le plus souvent leur logement habituel pour rejoindre leur famille (23 %) mais aussi, plus que tous les autres groupes, des amis (14 %, contre 2 % des étudiants). Ils recomposent ainsi des foyers dans près d'un cas sur deux. Ces reconfigurations sont cependant moins confortables que celles des autres groupes, et ils expérimentent les conditions de confinement les plus difficiles matériellement : la surface médiane dont ils bénéficient n'est que de 20 m<sup>2</sup> par personne, leur logement est plus rarement une maison (39 %) et le quart d'entre eux n'a accès à aucun espace extérieur. Ils sont 17 % à estimer que cet espace est insuffisant ou très insuffisant, contre 11 % de la population d'enquête.

Les « chômeurs peu diplômés » cumulent ces difficultés matérielles avec un fort sentiment de pénibilité. Déjà en temps ordinaire, 45 % d'entre eux (contre 21 % des autres groupes de jeunes) se sentent isolés dans leur logement ou quartier ; en temps de pandémie, ils sont 74 %. Toutes les périodes de la journée leur sont plus pénibles que pour les autres, en particulier le milieu de journée. Autant d'indicateurs d'un fort mal-être social et psychologique pour cette frange de la jeunesse dont on a, paradoxalement, peu parlé pendant la crise sanitaire.

---

<sup>12</sup> L'enquête de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) menée pendant l'année scolaire suivante montre que la situation psychologique des étudiants s'est surtout dégradée pendant l'année scolaire 2020-2021 (Belghith *et al.*, 2021).

## Conclusion

Si la jeunesse dans son ensemble a bien été fragilisée par la crise sanitaire, dans un mouvement d'accentuation générale des fractures qui lui préexistaient, ce sont en réalité plusieurs jeunessees qui ont différemment été affectées, dans leurs conditions de travail et d'études mais aussi, de manière peut-être moins attendue et documentée, dans leurs conditions de logement et relations sociales. Le vécu du printemps 2020 a pris des accents différents en fonction des statuts, positions sociales, sexes et origines ; il a aussi considérablement varié suivant l'avancée dans les différents seuils de passage qui délimitent l'entrée dans l'âge adulte. Et sur ce point, les difficultés que rencontre la jeunesse n'apparaissent pas seulement variables d'une fraction à l'autre, elles concernent aussi des tranches d'âge proches, comme en témoigne la fragilité des 30-44 ans sur les scènes professionnelle et résidentielle. En creux, ce chapitre donne aussi à voir l'importance des solidarités publiques mais surtout privées (et familiales) dans le vécu des jeunes. Un poids qui, de nouveau, contribue à accentuer les divisions entre celles et ceux qui peuvent les solliciter et les autres qui en sont dépourvus.

## Bibliographie

- AMSELLEM-MAINGUY Y., 2021, *Les Filles du coin*, Paris, Presses de Sciences Po.
- APUR, 2020, « Évolution des revenus dans la métropole du Grand Paris 2001-2016 ».
- BARHOUMI M. *et al.*, 2020, « Les inégalités sociales à l'épreuve de la crise sanitaire : un bilan du premier confinement », *France, portrait social. Édition 2020*, Paris, Insee.
- BEAUD S., MAUGER G. et WEBER F., 2017, *Une génération sacrifiée ? Jeunes des classes populaires dans la France désindustrialisée*, Paris, Éditions Rue d'Ulm.
- BELGHITH F. *et al.*, 2021, « Une année seuls ensemble », *OVE Infos*, 45.
- BONNERY S. et DOUAT É., 2020, *L'Éducation aux temps du coronavirus*, Paris, La Dispute.
- BOURDIEU P., 1984, « La jeunesse n'est qu'un mot », *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, p. 143-154.
- BUGEJA-BLOCH F., 2013, *Logement, la spirale des inégalités*, Paris, Puf.
- CHAMBOREDON J.-C., 1991, « Classes scolaires, classes d'âge, classes sociales. Les fonctions de scansion temporelle du système de formation », *Enquête*, 6.
- CHARLAP C. et GROSSETTI M., 2021, « Femmes et hommes égaux face aux contraintes du confinement ? », in N. Mariot, P. Mercklé et A. Perdoncin (dir.), *Personne ne bouge. Une enquête sur le confinement du printemps 2020*, Grenoble, UGA Éditions, « Carrefours des idées », p. 125-131.
- CLAIR I., 2015, *Sociologie du genre*, Paris, Armand Colin.
- COQUARD B., 2019, *Ceux qui restent*, Paris, La Découverte.
- DELMAS F. et GUILLANEUF J., 2020, « En 2018, les inégalités de niveau de vie augmentent - Insee Première - 1813 », *Insee Première*, 1813.
- ÉPIPHANE D., MAZARI Z., OLARIA M. et SULZER E., 2019, « Des débuts de carrière plus chaotiques pour une génération plus diplômée. Les premiers apports du suivi sur 7 ans de la Génération 2010 », *Bref du Céreq*, 82.
- LAFERTE G. et WEBER F., 2019, « Introduction », dans *Territoires, culture et classes sociales*, Paris, Éditions Rue d'Ulm.
- LAMBERT A. et CAYOUILLE-REMBLIÈRE J. (dir.), 2021, *L'Explosion des inégalités*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube.

LAMBERT A. *et al.*, 2020, « Comment voisine-t-on dans la France confinée ? », *Population & Sociétés*, 578 (6), p. 1-4.

MARLIÈRE É., 2008, « Les “jeunes de cité” », *Ethnologie française*, 38 (4), p. 711-721.

MAUGER G., 2001, « “La jeunesse n’est qu’un mot”. À propos d’un entretien avec Pierre Bourdieu », *Agora débats/jeunesses*, 26 (1), p. 137-142.

MORA V., 2018, « Comment les conditions d’insertion des jeunes se sont-elles transformées en 20 ans ? », in *20 ans d’insertion professionnelle des jeunes : entre permanences et évolutions*, Marseille, Céreq, p. 51-59.

PAPUCHON A., 2014, « Les transferts familiaux vers les jeunes adultes en temps de crise : le charme discret de l’injustice distributive », *Revue française des affaires sociales*, 1-2, p. 120-143.

SAFI M. *et al.*, 2020, « La vie entre quatre murs : travail et sociabilité en temps de confinement », *Policy Brief n° 3*.

VAN DE VELDE C., 2008, *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Paris, Puf.